

UN CHALET AU SOMMET



Situé à proximité d'un hameau imprégné d'une culture de l'élevage et de l'agriculture, et habité toute l'année, ce terrain offre une vue admirable à l'Est sur la chaîne des Alpes et la Vallée du Rhône, et à l'Ouest sur le hameau.

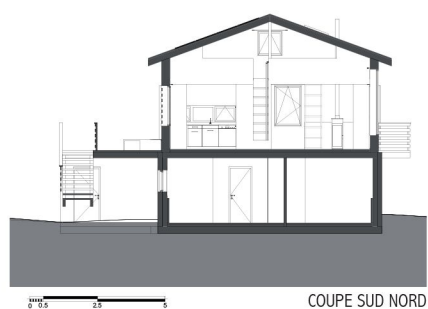
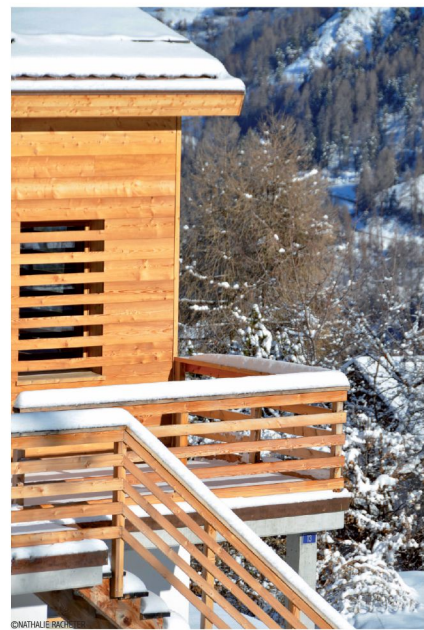
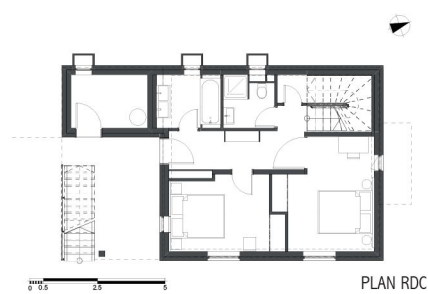
Situé à quelques kilomètres des stations de ski des 4 vallées, et entouré de nombreux bisces, invitant à des promenades aux dénivellations douces en pleine montagne.

Dans leur projet d'acquiescer un chalet en Valais comme résidence secondaire, c'est à Saclentse que les maîtres d'œuvres ont acheté un terrain avec une structure de rez-de-chaussée en béton déjà construite.

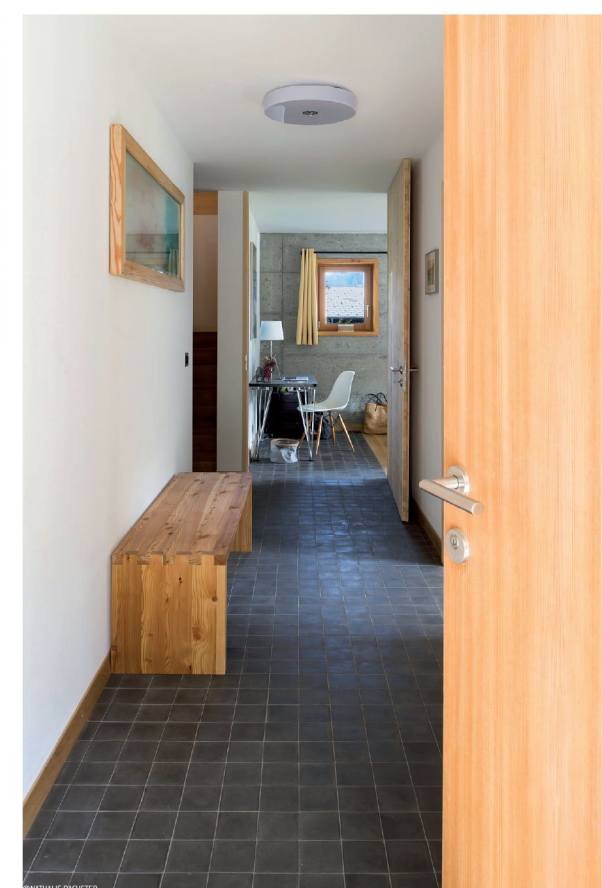
A l'opposé du chalet traditionnel et fidèle à la tradition du patrimoine, la construction décline le thème du chalet familial « new look » ; l'identité visuelle offre une silhouette contemporaine tout en étant intégrée à un univers visuel congruent.



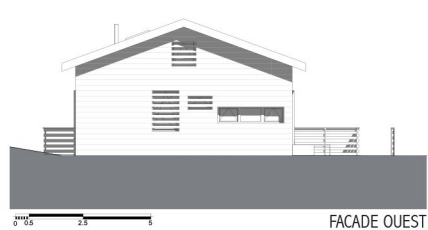
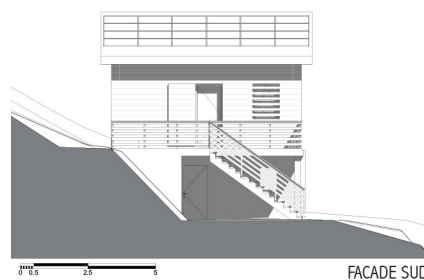
L'idée a été de créer un volume en bois, déposé sur le socle en béton, avec des ouvertures en alignement qui permettent quelque soit notre position de traverser visuellement le chalet en bénéficiant des différentes typologies de vue. Des bandeaux horizontaux de mélèze, comme un écho à l'architecture vernaculaire de la région, rythment certaines fenêtres, protégeant des intempéries, et orientant le regard sur les alpes par deux grandes baies vitrées. Ces bandeaux permettent à la lumière de jouer un rôle crucial pour mettre en valeur le volume et créer une atmosphère propice au bien-être.



Afin d'utiliser les ressources locales, le choix de construction s'est porté sur une ossature bois en sapin, le bardage extérieur étant en mélèze et celui de l'intérieur en sapin. L'épaisse isolation en laine de bois et les fenêtres à triple vitrage permettent une économie d'énergie importante tout en assurant un excellent confort. Pour optimiser les énergies renouvelables, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur toute la surface sud-ouest du toit. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur de type air-eau alimentant le chauffage au sol. Un poêle à bois dans le séjour vient compléter cette installation.



Le logement se prolonge par des espaces extérieurs, balcon et terrasse, dont les balustrades en circonscrivent les limites. C'est ainsi que dans le séjour ou sur les terrasses, « le lieu où l'on se tient » est en interaction constante avec la nature environnante, en été comme en hiver. La façade Sud arbore la terrasse principale et l'entrée officielle du chalet, en bas. Le ton du mélèze qui compose l'extérieur change au fil des saisons et résiste très bien aux intempéries.



Le chalet se sépare en deux zones distinctes, la partie des chambres et celle du séjour. Celui-ci se déploie au 1er étage en un volume unique, avec une cuisine entretenant un lien intime avec la partie du séjour, surplombé par une mezzanine sous les toits et éclairée zénithalement, offrant un espace d'appoint accessible par une échelle de meunier. Au rez-de-chaussée se situent deux chambres, comme des abris pour le repos, et deux salles d'eau, offrant calme, contenance et sérénité, même si l'espace peut paraître modeste. Le choix des matériaux est caractérisé par une conception simple, soit un parquet de chêne ciré dans le séjour, la mezzanine, les chambres et l'escalier, et des carreaux cimentaux teints mates pour les sols et murs des sanitaires et de la cuisine. Les murs et les plafonds du séjour sont en sapin naturel, et ceux des chambres en béton brut et en plâtre peint. L'ensemble des matériaux présentent ainsi une homogénéité élégante.